

# Le CHU et dix hôpitaux unissent leurs forces

Le groupement hospitalier du territoire Haute-Bretagne est né le 1<sup>er</sup> juillet. Onze établissements publics, dont le CHU de Rennes, vont travailler ensemble. Premiers bénéficiaires : les patients.

## L'initiative

« Ce nouveau groupement hospitalier de territoire n'est pas une structure imposée mais l'expression d'une volonté de rapprochement entre des établissements de santé d'un même territoire », affirme Véronique Anatole-Touzet, directrice générale du CHU de Rennes.

Plus précisément, onze structures de santé (1) du département qui vont travailler de concert.

Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, l'Agence régionale de santé a officiellement signé la création de ce groupement hospitalier de territoire. Le 135<sup>e</sup> en France, dont huit en Bretagne.

« Il y avait déjà des relations de travail entre certains établissements, mais on ne se connaissait pas vraiment les uns et les autres, explique Josiane Bettler, directrice du centre hospitalier des Marches de Bretagne. Ce rapprochement va nous permettre de mieux comprendre ce que fait l'autre et d'offrir une véritable complémentarité pour le patient. Notamment, éviter les ruptures de prise en charge lorsqu'un patient est transféré d'un établissement à l'autre. »

Un constat partagé par le Dr Natacha Prat-Robillard, présidente de la commission médicale d'établissement du centre hospitalier de Fougères. « On ne part pas de rien. Depuis des années nous avions noué des relations et des liens. Dorénavant, au lieu d'être ponctuelles, elles seront généralisées, dans un cadre de travail partagé. »

## Des postes de spécialistes partagés entre hôpitaux

Par exemple, des urologues spécialisés du CHU de Rennes effectuent déjà des consultations à Fougères, à raison de deux jours par semaine. « Ce groupement va favoriser les



La coopération en marche : Anne-Marie Lorho (CHU de Rennes), Josiane Bettler (centre hospitalier des Marches de Bretagne), le Pr Gilles Brassier (CHU), Véronique Anatole-Touzet (CHU), le Dr Natacha Prat-Robillard (hôpital de Fougères) et François Barrenechea (hôpital de Vitré).

praticiens en postes partagés », ajoute la directrice du CHU. En urologie, mais aussi en ORL, gastro, chirurgie classique ou ambulatoire...

Très intéressant pour les patients, qui n'auront plus forcément besoin de se rendre à Rennes pour consulter des spécialistes.

Mais aussi motivant pour les praticiens et pour l'attractivité des hôpitaux périphériques. « Des médecins sont intéressés par le fait de venir quand ils savent qu'ils peuvent aussi exercer à Rennes, et vice-versa. »

Pour le professeur Gilles Brassier, président de la commission médicale du CHU, ce groupement va aussi « clarifier l'offre publique de soins

et la rendre encore plus simple ». Fini les frontières géographiques et les complications administratives. « La majorité des équipes médicales est intéressée et on procédera étape par étape pour avancer. »

Là encore, pas question d'imposer quoi que ce soit. Il faut que tout le monde avance volontairement.

« Au début, nous avons eu beaucoup d'interrogations, reconnaît François Barrenechea, directeur des soins du centre hospitalier de Vitré. L'appréhension que ce groupement soit une grosse machine dirigée par le CHU. Mais nous avons vite été rassurés et de nouvelles synergies se sont mises en place. »

Illustration avec une gouvernance transversale, dans laquelle chaque établissement est représenté sans tenir compte de sa taille.

À noter également qu'outre les soins, le groupement interviendra aussi dans la formation.

Samuel NOHRA.

(1) CHU de Rennes, centres hospitaliers de Redon, Fougères, Vitré, Janzé, des Marches de Bretagne (Antrain), de La Guerche-de-Bretagne, de Grand-Fougeray, de Montfort-sur-Meu, de Saint-Méen-le-Grand et de Carentoir.